

LE DELEGUE

du personnel

7^e ANNEE. — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

L'année revendicative ne débute pas mal ! Deux luttes importantes viennent de se terminer par des succès : les 100.000 travailleurs de l'Etat obtiennent 8 % d'augmentation et les travailleurs de l'Energie Atomique une augmentation générale des salaires de 6 % à dater du 1^{er} octobre portée à 10 % à dater du 1^{er} janvier. Deux succès d'autant plus significatifs qu'ils sont remportés contre cet Etat-Patron qui a tout fait pour aider de son mieux les capitalistes en bloquant le S.M.I.G.

Car le problème des salaires reste au centre des préoccupations des travailleurs de notre pays. Les augmentations des salaires — parfois importantes — arrachées par les nombreuses actions unies des travailleurs en 1956 n'ont pas pu sauvegarder le niveau de vie qui s'est dégradé. Ainsi, alors que par exemple les salaires moyens — selon les statistiques officielles, pour les trois premiers trimestres 1956 — n'ont progressé que de 3,6 % pour la production des métaux, 2,7 % dans le textile, 4,3 % dans le papier-carton et les cuirs et peaux, le coût de la vie a augmenté d'environ 10 % par rapport à la fin 1955.

La classe ouvrière a donc vu, sans nul doute, son pouvoir d'achat diminuer alors que l'effort exigé d'elle était accru : les cadences ont été considérablement augmentées et les horaires de travail ont atteint des niveaux records. Et ce n'est pas la crise résultant de l'aventure d'Egypte — avec la diminution des salaires dans certaines entreprises ou le licenciement des travailleurs — qui va arranger les choses, bien au contraire. La publicité patronale et officielle a changé de ton. Au lieu des grandes tirades sur « l'expansion économique qui profite à tous », la nouvelle rengaine est celle du pessimisme. « Les perspectives économiques médiocres ne permettent plus de faire droit aux revendications », nous dit-on.

Mais alors et les confortables profits que vous avez accumulés des années durant, Messieurs les Patrons ? Et les 1.300 milliards de subventions et exonérations d'impôts que le gouvernement vous a gracieusement alloués au cours de l'an dernier ?

A ces questions, les travailleurs répondent eux-mêmes en engageant l'action contre les patrons et l'Etat-patron.

Pour gagner la bataille des revendications, le mode le plus sûr, c'est le renforcement de l'unité ouvrière. C'est à cela que consacrent leurs forces nos syndicats et nos militants et notamment nos délégués en ce début d'année.

LE VRAI VISAGE DE LA C. G. T.

LA DÉCLARATION DU 13

La déclaration du 13 novembre 1956 du Bureau Confédéral de la C.G.T. publiée à l'occasion des événements de Hongrie, a été accueillie de tous côtés comme un texte d'une haute importance, non seulement pour notre C.G.T. mais pour tout le mouvement ouvrier en France. Les calomnies et déformations de toutes sortes sont périodiquement diffusées par l'énorme appareil de propagande dont disposent les patrons et l'Etat. Aussi, surtout dans la période que nous traversons, avons-nous cru bon d'interroger l'un des signataires de ce texte, Marcel Caille, membre du Bureau Confédéral de la C.G.T. pour qu'il nous précise certains points :

PREMIERE QUESTION. — Pourrais-tu rappeler en quoi consiste la déclaration du 13 novembre ?

Eh bien, compte tenu du moment, des circonstances dans lesquelles elle a été publiée, cette déclaration — soulignant la liberté pour chaque organisation confédérée de prendre la position lui convenant à propos des événements de Hongrie, dans le respect des opinions de ses adhérents — a permis de rappeler les principes qui de tous temps régissent la C.G.T.

Il me semble utile de souligner en particulier l'article 2 des statuts de la C.G.T. rappelé dans la déclaration, à savoir :

« La Confédération Générale du Travail basée sur le principe du fédéralisme et de la liberté, assure et respecte la complète autonomie des organisations qui se conforment aux présents statuts »,

car cet article illustre bien l'esprit de ces statuts qui « assure à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation » (4^e alinéa du préambule des statuts).

S'inspirant de cette ligne de conduite le Bureau Confédéral a été amené à prendre la position connue, que je rappelle :

« Un certain nombre d'organisations appartenant à la C.G.T. ont pris, à propos des événements de Hongrie, des positions différentes.

« Quelques-unes d'entre elles ont sollicité le Bureau Confédéral pour que la C.G.T. en tant que telle adopte leur position.

« Le Bureau Confédéral tient à préciser que rien dans les statuts de la C.G.T. n'interdit à une organisation confédérée d'avoir, sur un point particulier une opinion propre alors qu'une autre organisation a le même droit d'émettre une opinion contraire.

« A propos des événements de Hongrie, satisfaire à la demande de certaines organisations confédérées de prendre position en faveur de leur point de vue aurait abouti à mettre la C.G.T. en opposition avec d'autres organisations confédérées.

Cela serait contraire à l'esprit des statuts de la C.G.T. et notamment à leur préambule accepté d'un commun accord par les représentants de la C.G.T. et de la C.G.T.U. comme charte de la reconstitution de l'unité syndicale en 1935. »

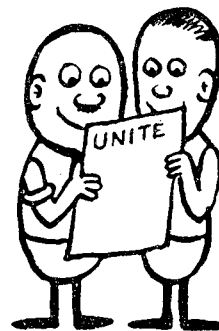
Mais la décision prise par le Bureau Confédéral, confirmée par le C.C.N. de novembre, ne peut être interprétée comme s'oppo-

sant à une prise de position dans telle Fédération, telle Union, syndicat ou section syndicale. Je dirais même que telle organisation ayant déjà pris une position à propos de ces événements et désirant la modifier ensuite, après avoir obtenu d'autres informations, peut le faire.

Le conseil émis par le Bureau Confédéral à ce sujet indiquait :

« 1^o L'indépendance laissée à chaque organisation membre de la C.G.T., dans le cadre souple des statuts de cette dernière, lui permet de prendre une position conforme à l'opinion de ses adhérents. Nous souhaitons que partout où cela sera fait, ce soit avec le souci de maintenir solidement les liens de fraternelle collaboration entre tous les syndiqués et la cohésion dans l'action que nous avons à développer... »

Cela confirme avec éclat le souci constant que la C.G.T. porte aux travailleurs.



DEUXIEME QUESTION. — Pourrais-tu nous dire alors pourquoi cette déclaration a été accueillie avec tant d'intérêt ?

Incontestablement, le rappel des principes régissant la C.G.T. à aidé chaque organisation confédérée à prendre la position répondant à l'opinion de ses adhérents à propos des événements de Hongrie.

Ainsi certaines ont estimé qu'elles devaient condamner l'ac-

NOVEMBRE

une interview de Marcel Caille,
membre du Bureau Confédéral de la C.G.T.

aptation par l'Union Soviétique de la demande d'aide adressée
ar le gouvernement hongrois.

D'autres, par contre, ont estimé devoir approuver cette aide.

La C.G.T. ne leur a reproché, ni aux unes ni aux autres, les
ositions qu'elles avaient prises. C'est leur affaire et celle de
urs adhérents.

Ainsi cette déclaration répondait à l'attente des organisations
confédérées, elle a illustré une nouvelle fois le fait que la C.G.T.
t bien la grande organisation de masse dans laquelle se retrou-
nt des travailleurs de toutes opinions (communistes, socialistes,
rétiens, sans parti, etc...).

Par contre, à l'inverse, l'attitude partisane des directions F.O.
C.F.T.C., leur comportement à propos des événements de
ongrie, ont montré qu'elles n'avaient rien d'organisations très
rges.

L'attitude de la C.G.T. dans ces circonstances a contribué
nissamment à répondre à la propagande des capitalistes et de
ur plumitifs tendant à faire croire qu'elle est une organisation
rtisane.

Il est évident que cette déclaration n'est pas venue du tout
point pour ceux qui projetaient de porter de sérieux coups à
grande centrale syndicale. La plupart du temps ils la passent
us silence. Elle les gêne car elle réduit à néant les mensonges
'ils déversent contre la C.G.T.

**TROISIEME QUESTION. — La propagande réac-
onnaire a tenté de faire croire que c'était une prise
e position d'opportunité seulement. Qu'en est-il ?**

Cela n'est absolument pas le cas. Certes, la déclaration du
novembre a aidé les organisations confédérées à adopter l'opi-
on qui leur convenait à propos des événements de Hongrie,
ais ces circonstances ont fourni l'occasion de rappeler le vrai
sage de la C.G.T., ses fondements unitaires et démocratiques
elle a toujours respectés.

A ce sujet que dit encore la déclaration :

« Toutes les positions prises jusqu'alors par les organismes
gulières de la C.G.T. (congrès, C.C.N., Commission Administra-
ve, Bureau, se sont inspirées de ce souci d'union des forces
vrières et du maintien de l'unité dans nos rangs.

« Il en fut ainsi en 1936 dès le lendemain de la réunification
ndicale lorsque la C.G.T. réunifiée combattit le fascisme, fit
rtie du Front Populaire et du Rassemblement Universel pour la
aix (R.U.P.), prit position aux côtés des Républicains espagnols
dénouça Munich.

« Il en fut ainsi quand la C.G.T., après la guerre, combattit
ute menace fasciste et prit nettement position pour la défense
la paix en toutes circonstances.

« A aucun moment les positions adoptées par les organismes
gulières de la C.G.T. ne mirent en cause l'unité et la cohésion
la C.G.T. L'esprit et la lettre de ses statuts furent toujours
spectés. »

Aussi le rappel de ces principes largement développés avec
rsévérance devant les travailleurs, ne manquera pas d'aider au
nforcement de la C.G.T., non seulement dans la reprise des
rtes syndicales, dans le recrutement, mais également dans le
ctionnement des organisations de la C.G.T. (sections syndi-
les, syndicats, U.L., etc...).

Leur étude pour les syndiqués et militants qui ne les connais-
nt pas bien aidera à la campagne menée par la C.G.T. pour

le renforcement de la démocratie syndicale. Cette campagne avait
d'ailleurs été encore précisée lors du XXX^e Congrès.

De plus, alors que la classe ouvrière aspire à l'unité, qu'il
est nécessaire de tout mettre en œuvre pour la réaliser, l'applica-
tion judicieuse de ces principes, démontrant encore comment
fonctionne une organisation syndicale large, comprenant des tra-
vailleurs de toutes opinions qui peuvent en son sein s'exprimer
librement et ne se sentent pas brimés pour leurs opinions, ne
peut manquer d'avoir d'heureux effets auprès des travailleurs,
dans le dialogue qui doit s'instaurer, entre eux, dans ce but.

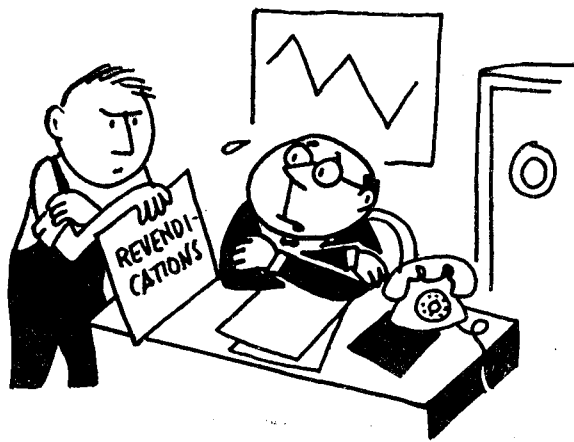
**QUATRIEME QUESTION. — Mais depuis la Com-
mission Administrative de la C.G.T. a rendu public un
autre texte : la lettre ouverte aux directions F. O. et
C.F.T.C. Quelle est son importance ?**

En effet, le 21 décembre dernier, un tel texte a été rendu
public. Son contenu, naturellement différent de la déclaration
du 13 novembre parce que son objectif est différent, met en accu-
sation la réaction au sujet de la diversion qu'elle a montée à
propos des événements de Hongrie pour tenter, non seulement de
porter des coups à l'unité, mais aussi à la C.G.T. et montre le
rôle néfaste qu'ont pu jouer dans ce concert les dirigeants de
F.O. et de la C.F.T.C.

Elle démontre comment, avec toutes ces manœuvres, la réac-
tion a pour objectif de tenter de solutionner ses difficultés sur le
dos de la classe ouvrière.

En dénonçant toutes ces campagnes et manœuvres, en défen-
dant la C.G.T., en éclairant la classe ouvrière, la route de l'unité
se trouvera d'autant déblayée.

En conclusion, faire connaître les deux textes dont nous ve-
nons de parler, s'en inspirer pour mener une grande campagne
parlée, écrite, auprès de tous les travailleurs, doit être la préoc-
pation de tous les militants, de toutes les organisations de la
C.G.T., ils aideront au renforcement de la C.G.T., au recrutement
de nouveaux et nombreux adhérents, condition importante pour
aller vers de nouveaux succès pour les revendications, pour la
défense des libertés et de la paix.



Au centre de nos préoccupations...

Les élections de délégués

LES élections de délégués prennent, dans la période actuelle, une importance particulière. Dans la période récente, une campagne de mensonges et de calomnies a été menée dans la presse, en particulier contre la C.G.T., elle se poursuit présentement sous différentes formes.

Le patronat et tous les ennemis des travailleurs visent à dresser les ouvriers les uns contre les autres et cherchent à accentuer les divisions ouvrières, en utilisant le fait que sur un certain nombre de problèmes, il y a des opinions différentes dans la classe ouvrière. empêcher l'unité de se réaliser, tel est leur but.



Que les travailleurs aient été ébranlés, trompés sur le véritable visage de la C.G.T., il ne convient pas de le sous-estimer. A côté de résultats positifs, certaines élections ont marqué un recul de nos voix par rapport aux élections précédentes.

Mais les attaques contre nos organisations n'ont pas réussi comme l'espéraient les ennemis de la classe ouvrière, et la C.G.T. contre laquelle tous ces coups ont été dirigés, continue d'être, pour les travailleurs de notre pays, la grande centrale syndicale unitaire qui défend leurs intérêts de classe.

Les élections de délégués qui vont se dérouler dans les semaines qui viennent prennent une signification très grande et nous devons tous comprendre la nécessité d'organiser ces élections dans les entreprises, de mener une véritable campagne électorale à l'occasion de chacune d'elles.

Pour répondre à leur rôle, nos militants de la C.G.T., nos délégués en particulier, se doivent de mobiliser partout les syndicats et sections syndicales pour faire des élections des délégués l'occasion d'un renforcement des positions de la classe ouvrière, de tous les salariés dans la lutte contre le patronat.

Si nous procédons aux explications nécessaires, la C.G.T. apparaîtra comme ce qu'elle est réellement, la grande centrale qui, avec esprit de responsabilité et sérieux, mène la lutte depuis des années et des dizaines d'années contre l'ennemi de classe : les patrons. Elle sera pour tous la Confédération qui œuvre d'une manière efficace pour le succès des revendications des travailleurs, pour la paix et le bien-être et qui sait que cette victoire ne peut être obtenue par des concessions vis-à-vis du patronat, mais par l'action de masse des salariés. Les travailleurs reconnaîtront l'organisation qui œuvre de toutes ses forces à la liquidation de la scission de la classe ouvrière à qui la réunification syndicale offrira la possibilité de grandes victoires.

Le fait que les attaques du patronat soient essentiellement dirigées contre la C.G.T. doit faire réfléchir : c'est parce

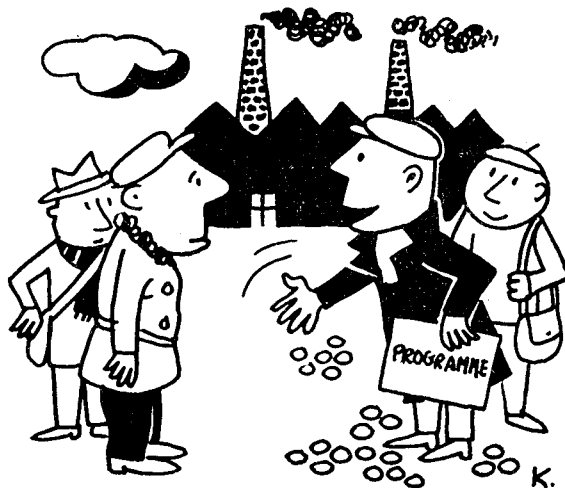
qu'elle lutte sans compromission pour arracher les revendications et pour réaliser l'unité ouvrière.

Dans la préparation des élections, et en particulier dans les conditions qui ont été rappelées plus haut, le choix des délégués par les travailleurs représente un acte important de la vie des entreprises; il faut que chacun prenne conscience que les hommes et les femmes qui seront élus sont appelés à jouer un grand rôle pour la défense des revendications de toute nature, pour tenir tête au patronat.

Dans la période actuelle où se dessinent de nombreuses difficultés nouvelles pour les travailleurs (voir dans le présent numéro notre supplément sur la situation économique des travailleurs), la nécessité d'un programme revendicatif élaboré dans chaque entreprise apparaît mieux que jamais.

Des prises de parole, des réunions de syndiqués, des distributions de tracts, un effort particulier pour diffuser la « Vie Ouvrière » et notre presse confédérale et fédérale, voilà le gage de succès, voilà comment nous créerons les conditions pour gagner la bataille des élections dans toutes les entreprises, y compris là où pèse de tout son poids la propagande adverse.

Il appartient aux délégués, dans le cadre de leur section syndicale, d'œuvrer en sorte que pas un seul militant, pas un seul



syndiqué ne reste inactif dans cette grande bataille que nous menons.

Des milliers de femmes, d'hommes, de jeunes ont les yeux tournés vers la C.G.T. A nous de les aider à venir renforcer la C.G.T. et à défricher le chemin qui nous conduira à arracher de nouvelles conquêtes.

Rectificatif

L'article de M. COHEN concernant l'affichage sur les panneaux d'entreprise a paru dans « LE PEUPLE » n° 521 du 1er janvier 1957, et non dans celui du 15 décembre 1956 comme nous l'avions annoncé par erreur dans notre dernier bulletin.

Camarades délégués,

Face à la situation des travailleurs, vous devez être les porteurs des idées de la C.G.T. Vous pouvez contribuer puissamment à la réalisation des objectifs des sections syndicales et syndicats.

- Répondre aux questions qui préoccupent les travailleurs,
- Aider les sections syndicales à mieux défendre les multiples revendications qui surgissent,
- Montrer les causes des difficultés actuelles, mais également les moyens de les surmonter,
- Affirmer la justesse des positions de la C.G.T.

Telles sont les grandes tâches auxquelles contribueront tous les délégués du personnel. Ils participeront ainsi au développement de l'influence de la C.G.T., au renforcement de nos organisations, à l'intensification des luttes unies.

Dans quelle situation se trouvent le pays et la classe ouvrière ?

La folle aventure d'Égypte est venue précipiter les difficultés déjà grandes des travailleurs.

Bien qu'à leur début, les conséquences apparaissent diverses et multiples. L'effort du gouvernement pour masquer les effets de l'agression d'Égypte se heurte aux faits. L'obstruction du canal de Suez, le manque des produits pétroliers ont et auront des conséquences désastreuses pour notre pays.

1. — LA DIMINUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

— Les raffineries françaises subissent un ralentissement de leur activité du fait de la pénurie des produits pétroliers, mais aussi du fait de la diminution de la consommation des produits pétroliers dans d'autres pays pour le compte desquels les raffineries françaises travaillent.

— L'industrie automobile gravement touchée par la crise voit certaines entreprises réduire leur production :

Chez SIMCA, à Poissy, elle passe de 250 véhicules à un peu plus de 100.

Chez BERLIET, les commandes passées sont en diminution :

57 véhicules commandés chaque jour pour la première semaine de Novembre,

47 véhicules pour la seconde semaine de novembre,

35 véhicules pour la troisième.

Bien qu'il y ait des inégalités dans la rapidité des effets de la crise, il y a une grave menace qui risque de s'accroître et qui se répercute chez les fabricants d'accessoires et d'équipements automobiles.

— D'autres industries tributaires du fuel sont menacées :

La sidérurgie, les cimenteries, les verreries dont les fours sont

Les délégués face aux difficultés accrues pour les travailleurs

équipés au fuel, les transports, la pêche et la navigation risquent d'être sérieusement affectés.

Un secteur de l'activité économique va se trouver ralenti par suite du manque

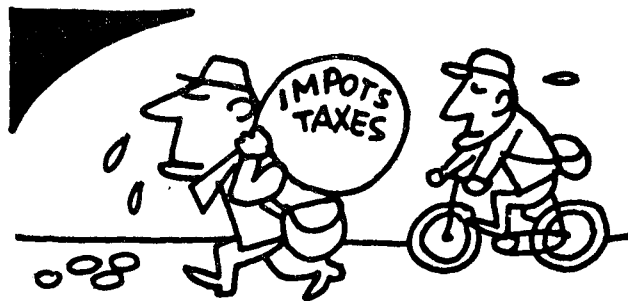
- de produits pétroliers
- de matières premières transitant par Suez

et aussi par suite de la fermeture des marchés extérieurs dans le Moyen-Orient et des difficultés d'exploitation vers l'Extrême-Orient.

2. — AGGRAVATION DU NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS

- La diminution de l'activité économique entraîne :
- La réduction d'horaires de travail,
- Les licenciements.

De nombreuses familles ne bouclent les fins de mois qu'avec



les heures supplémentaires. La suppression de celles-ci signifie un abaissement du niveau de vie.

— Les revenus familiaux diminuent, les prix augmentent.

M. Ramadier déclarait le 19 novembre : « La hausse sur l'essence et les produits pétroliers sera répercutée sur les produits industriels car le blocage des prix ne s'applique pas aux produits importés ».

Or, le pétrole importé du Moyen-Orient et détourné par Le Cap coûtera, selon de premières estimations, 8 à 10 francs plus cher par litre.

Le pétrole américain coûte lui aussi 1 à 2 francs de plus par litre.

Déjà, l'augmentation de 6 francs par litre sur l'essence ne manquera pas d'entraîner l'augmentation des prix sur les produits industriels et sur certaines denrées de consommation courante.

La porte est donc ouverte à l'ascension des prix.

— **Le pouvoir d'achat des travailleurs est menacé par le danger d'inflation.**

La crise pétrolière va coûter cher à la France. En raison des rentrées moindres dans les caisses de l'Etat (il y a 44 francs de taxes sur un litre d'essence).

La réduction de l'activité économique va entraîner une diminution des recettes budgétaires.

Ces deux raisons vont augmenter le déficit du budget français. Pour le couvrir, le gouvernement a la ressource de faire fonctionner la planche à billets réduisant ainsi le pouvoir d'achat du franc.

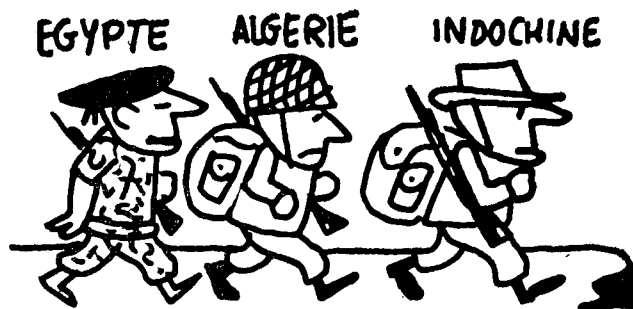
— **Le niveau de vie des travailleurs et le danger d'augmentation des impôts.**

Pour payer les frais de l'expédition d'Egypte, ses conséquences sur l'insuffisance des recettes budgétaires, les impôts déjà lourds (5.200 milliards en 1957) risquent de s'accroître encore.

Les travailleurs savent bien qu'ils sont les premiers à supporter le fardeau de taxes et d'impôts nouveaux. Déjà ceux occasionnés par la guerre d'Algérie sont lourds. Leur augmentation réduirait, elle aussi, le niveau de vie.

— **Le manque de carburant et ses conséquences directes pour les travailleurs.**

Les difficultés de transport augmentent et avec elles la fatigue



des ouvriers, car nombreux d'entre eux utilisaient les vélomoteurs et mobylettes gagnant ainsi un temps précieux.

A l'approche de l'hiver, le manque de fuel provoque une réduction du chauffage des locaux industriels et des logements ouvriers. Et ce n'est pas la production française de charbon, déjà insuffisante pour nos besoins, qui remédiera au manque de fuel.

Ainsi, la folle aventure d'Egypte a comme conséquence une aggravation du niveau de vie qui risque d'être considérable.

Pourquoi en sommes-nous là ?

C'est bien sûr la conséquence de l'aventure d'Egypte mais une telle situation est la suite de toute l'orientation de la politique française pratiquée depuis 1947.

C'EST UNE POLITIQUE CONTRAIRE AUX INTERETS DES TRAVAILLEURS ET DU PAYS.

Pratiquant une politique de défense des intérêts des capitalistes les gouvernements successifs ont acculé le pays à une insupportable dépendance de l'économie à l'égard des groupes bancaires et des monopoles étrangers.

En effet, c'est pour le plus grand profit des trusts du pétrole qu'ont été développées au détriment des moyens énergétiques nationaux, les importations ruineuses de pétrole.

C'est pour permettre aux trusts du pétrole et aussi à ceux du charbon dans la Ruhr, de réaliser d'immenses profits que depuis 1947, 82 puits de mines ont été fermés ainsi que 203 usines à gaz.

L'exemple suivant caractérise cette orientation :

La France est riche en houille blanche; ses ressources sont au moins de 80 milliards de Kwh. par an. Nous n'en utilisons que 25 milliards suivant les dispositions du Plan Marshall. Le reste est perdu !

Un équipement hydroélectrique normal permettrait d'économiser tous les ans 20 millions de tonnes de charbon. C'est ce que nous achetons à l'étranger. Ces importations de charbon effectuées en majorité dans la zone dollar représentent le poste le plus important du déséquilibre de notre balance financière.

Une telle politique a été pratiquée pour l'industrie du charbon, du gaz, de l'énergie atomique.

En même temps, l'affaiblissement de la France était précipité par la poursuite d'une politique de guerre.

LA POLITIQUE DE GUERRE RUINE ECONOMIQUEMENT ET MORALEMENT NOTRE PAYS.

Depuis 1939, notre pays est en état de guerre permanente.

Après la guerre d'Indochine qui dura 8 années dont les frais s'élevèrent à un milliard par jour, celle d'Algérie, depuis 1954, grève le budget de plus d'un milliard chaque jour. Cette note est augmentée par le coup de force en Egypte.

Comment les capitalistes ont-ils pu imprimer une telle orientation à la politique française ?

Chaque fois que la réaction prépare des mauvais coups contre le pays et la classe ouvrière, elle essaie en premier lieu de semer la division dans les forces ouvrières.

En ce début de 1957, les travailleurs font le bilan de dix années de division.

Unis, ils auraient été assez forts pour s'opposer :

- à la poursuite d'une politique contraire à leurs intérêts,
- à la diminution constante de leur pouvoir d'achat,
- à l'aggravation des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité,
- aux attaques contre les libertés syndicales et démocratiques,
- aux menées guerrières des gouvernants successifs.

La leçon qu'en tire la classe ouvrière, c'est l'urgente nécessité de s'unir.

DES 1948, LA C.G.T. RAPPELAIT LA LIGNE DE SON COMBAT

Au 27^e congrès de la C.G.T., en octobre 1948, Benoît Frachon déclarait :

« La C.G.T., soutenant les intérêts du peuple de France, en même temps que ceux de la classe ouvrière s'est constamment opposée à la politique de catastrophe qui conduit notre pays à la décadence de son économie, au marasme de ses industries essentielles, à la crise financière permanente, à la liquidation totale de son indépendance au profit des milliardaires américains. »

A chaque congrès, la C.G.T. a dénoncé les faiblesses et les trahisons. Elle a constamment souligné la nécessité de mener une lutte conséquente pour une politique qui serve les intérêts de la nation.

Dans le domaine de l'équipement énergétique, en particulier, la C.G.T. a montré les dangers d'une orientation unilatérale vers les carburants pétroliers et a toujours souligné la nécessité de préserver notre indépendance nationale en développant avant tout nos sources énergétiques nationales : les charbonnages, la prospection pétrolière en France et avant tout, l'équipement hydro-électrique.

Nous mesurons mieux aujourd'hui l'importance de cette lutte. Elle est conforme à la situation qui découle des dix dernières années.

A ce même congrès, Benoît Frachon montrait que : « la force principale de la classe ouvrière, il faut toujours se le rappeler, c'est son unité », et il poursuivait :

« L'affaiblissement de la classe ouvrière et de ses organisations, ou bien la soumission de ces organisations aux influences étrangères sont indispensables à une politique de réaction et de démission nationale. »

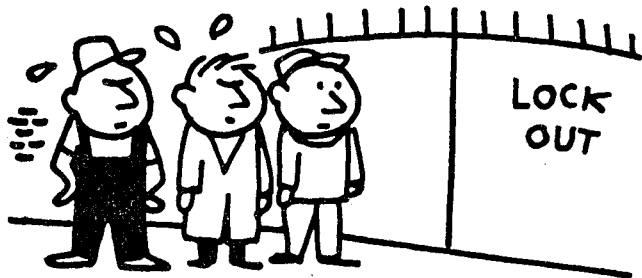
La justesse des positions de la C.G.T. se sont vérifiées dans les faits. Aujourd'hui, elle propose aux travailleurs les justes solutions à leurs difficultés.

La classe ouvrière ne doit pas faire les frais de la crise

A ceux qui voudraient faire retomber sur le dos de la classe ouvrière les méfaits de leur politique, nous devons avec fermeté rappeler que la classe ouvrière ne peut accepter les frais d'une politique qu'elle a combattue.

Déjà les conditions de vie et de travail se sont considérablement aggravées :

— Les salaires sont loin de correspondre à ceux d'avant-guerre,



— La productivité s'est développée au détriment de la santé, du pouvoir d'achat et de la sécurité de l'emploi des travailleurs,

— Les prix n'ont cessé d'augmenter réduisant le pouvoir d'achat.

En même temps que les travailleurs s'appauvrissent, les patrons amassent les bénéfices.

Par exemple, dans l'automobile, les bénéfices nets déclarés sont passés :

Pour CITROEN : de 134.800.000 en 1947 à 1.014.300.000 en 1955.

Pour PEUGEOT : de 77.000.000 en 1947 à 1.842.100.000 en 1955.

Pour RENAULT : de 69.000.000 en 1947 à 2.623.000.000 en 1955.

Dans les constructions électriques :

Pour PHILIPS : de 22.600.000 en 1947 à 437.100.000 en 1955.

Pour C.G.E. : de 204.300.000 en 1947 à 1.437.300.000 en 1955.

etc..., etc...,

Ceux qui se sont enrichis au détriment des travailleurs doivent faire les frais de la crise.

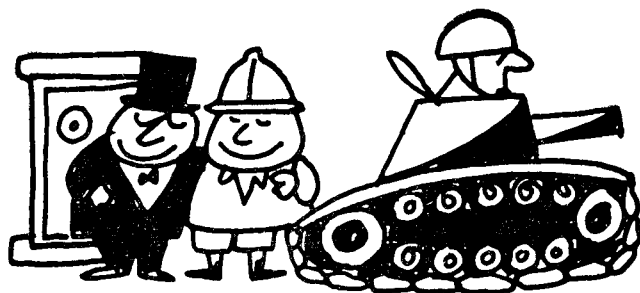
Les patrons et le gouvernement ne manqueront pas de développer leurs difficultés devant les travailleurs dans le but d'opposer un refus aux revendications justifiées.

La C.G.T. rappelle sa position :

Les désirs des travailleurs peuvent être satisfaits : Il y a de l'argent !

— La réalité des profits capitalistes le prouve,

— Les 1.300 milliards que le gouvernement accorde dans l'année, généreusement, aux capitalistes comme subventions et dégrèvements peuvent être récupérés rapidement.



— Les 1.500 milliards de dépenses militaires prévues dans le budget 1957 peuvent être réduites si une politique de paix était appliquée en Algérie, et qu'une solution soit donnée au problème du désarmement.

Face à la crise, la C.G.T. réclame que soient prises dans les plus brefs délais, les mesures suivantes :

1°) pour les travailleurs licenciés et mis en chômage complet :

— indemnisation de la totalité du salaire jusqu'à leur réemploi;

2°) Pour les chômeurs partiels :

— Indemnisation totale de toutes les heures perdues sur la base de l'horaire précédemment en vigueur dans leur entreprise avec y compris les compléments (primes, indemnités) et majorations pour heures supplémentaires.

La C.G.T. réclame pour tous les travailleurs :

— L'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites,

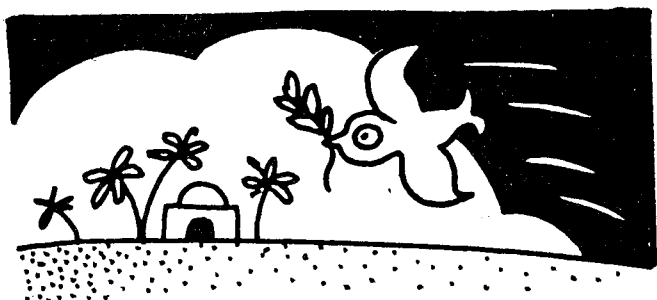
— Le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti,

— La suppression des abattements de zones,

— La semaine légale de 40 heures sans réduction des salaires,

En ce qui concerne la Sécurité Sociale :

- Amélioration du régime général d'assurance-vieillesse,
- Le remboursement effectif à 80 % des dépenses médicales,
- La généralisation des régimes complémentaires vieillesse à toutes les branches de l'industrie et du commerce.



La C.G.T., fidèle à sa tradition de lutte pour la paix, exige :

- Le cessez le feu en Algérie par la négociation avec ceux qui se battent et la reconnaissance du fait national algérien,
- La fin de la guerre froide, l'accentuation de la détente internationale par la discussion et la solution du problème du désarmement.

Le délégué peut-il jouer un grand rôle avec sa sections syndicale et son syndicat dans le développement de l'action ?

OUI, en étant près des travailleurs et de leurs soucis en recherchant avec eux, pour chaque situation particulière, les revendications correspondantes :

— En premier lieu, en face d'une hausse constante du coût de la vie, l'augmentation des salaires se pose à tous les travailleurs,

— La discussion, l'établissement et le dépôt des cahiers de revendications dans chaque service, atelier, chantier, bureau doivent s'effectuer.

Pour que la classe ouvrière ne fasse pas les frais de la crise, les délégués, avec les travailleurs, s'opposeront :

- à tout licenciement en rappelant qu'en aucun cas, la C.G.T. n'accepte la discussion sur les catégories de travailleurs qui peuvent être renvoyés les premiers. **Tous ont le droit au travail !**

Ils réclameront :

- le paiement par le patronat et le gouvernement des heures perdues suite à la crise.

— Le retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire,

— La diminution des cadences de travail.

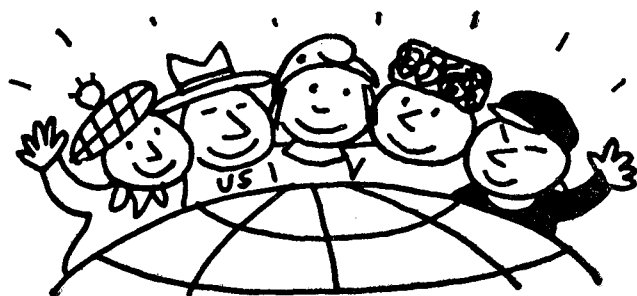
Ils prendront la tête des multiples revendications qui surgissent d'une telle situation, et par exemple :

— Pour l'attribution de l'essence aux travailleurs, c'est en direction des patrons et de l'administration qu'ils devront intervenir en organisant, comme cela s'est déjà fait dans de nombreuses entreprises, les pétitions, délégations, protestations auprès des patrons et des pouvoirs publics.

— Dans cette période où le froid sévit, nous devons être attentifs aux questions de chauffage des locaux, aux distributions de boissons chaudes, etc..

Les délégués montreront que tout cela est possible : que patrons et gouvernement peuvent payer.

— Ils dénonceront, en s'appuyant sur la publication des bilans,



les profits et les investissements réalisés, et les énormes dépenses de guerre qui pèsent sur le budget de l'Etat.

Ils insisteront pour montrer que :

Tout cela est possible si l'unité pour l'action se réalise.

Les luttes passées témoignent d'importants succès obtenus grâce à l'unité.

Aujourd'hui, nos efforts doivent converger vers ce but : réaliser face aux capitalistes et à l'Etat-Patron, l'unité des travailleurs.

Nos délégués, en reprenant les propositions d'unité de la C.G.T., de ses organisations à tous les échelons, aideront à balayer les obstacles existant à l'unité d'action.

En prenant contact avec les délégués F.O., C.F.T.C., ils aideront à créer les conditions pour que dans chaque atelier, dans chaque entreprise, se développe l'action unie sur les revendications communes à tous.

